

21 février 1990 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur le bilan de son voyage au Pakistan, la vente d'une centrale nucléaire et l'accord à propos de l'usine de retraitement des déchets, et la position de la France sur le conflit entre l'Inde et le Pakistan concernant le Cachemire, Islamabad, mercredi 21 février 1990.

Mesdames et messieurs,

- Depuis notre arrivée au Pakistan, indépendamment des démarches diplomatiques et des très intéressantes réalisations qu'il nous a été donné d'observer et des discussions de fond sur l'avenir de nos relations, nous avons abouti à un certain nombre d'accords sur le plan économique et de coopération industrielle. Je vois sur cette note toute une série de protocoles signés : les uns pour les industries françaises qui mettent en jeu Technip, d'autres Cit Alcatel, d'autres Alstom et la liste n'est pas complète loin de là.

- Au demeurant, dans le même moment, M. le ministre de l'agriculture poursuivait des conversations qui ont elles-mêmes abouti à une série d'accords particuliers qui vous seront communiqués.

- De quoi s'agissait-il ? D'agrandissement de cimenteries, de fournitures de polychlorure, de la livraison de lignes téléphoniques (80000) et de projets énergétiques dans les multiples domaines. Je réserve pour l'instant ce qui touche au nucléaire ou à la centrale nucléaire, dans tous les domaines où l'énergie se révèle nécessaire au Pakistan.

- On a aussi traité de questions culturelles, d'opérations archéologiques et d'un institut des sciences et de la technologie tandis que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire a rencontré les organisations non gouvernementales qui, comme vous le savez, sont nombreuses et d'un dévouement extrême dans ce pays, surtout aux frontières de l'Afghanistan.

- Un accord financier de 170 millions de francs a été signé, dernière partie du protocole de 1989 ainsi qu'une convention de coopération universitaire entre l'Institut des langues orientales et l'Institut national des langues modernes d'Islamabad. Nous en attendons de notre côté des progrès pour l'enseignement de notre langue.

Chacun le savait : les problèmes posés par l'énergie nucléaire devaient constituer le gros de nos conversations. Un texte en cinq points vous sera distribué.

- Le premier de ces points dit que la France estime nécessaire d'aider le Pakistan à assurer son développement économique. Elle est tout à fait consciente des besoins énergétiques considérables de ce pays.

- Deuxièmement, que la France est prête à aider le Pakistan dans cet effort, qu'elle lui proposera au cours des prochaines semaines la conclusion d'un accord précisant les domaines : agriculture, médecine, industries, énergie, etc, dans laquelle cette coopération pourrait s'appliquer.

- Troisièmement : dans le cadre de cette coopération, la France s'engage à autoriser les industriels français, en association éventuelle avec un ou des partenaires étrangers, à présenter

industriels français, en association éventuelle avec un ou des partenaires étrangers, à présenter rapidement une offre technico-commerciale pour la vente d'une centrale nucléaire au Pakistan.

- Quatrième point, cette offre sera définie dans le respect des normes internationales, notamment contrôles, garanties qui s'appliquent à toute exportation de matériel nucléaire.

- Le cinquième point vise tous les éléments du passé car la France et le Pakistan sont convenus de rechercher un accord amiable sur l'affaire de l'usine de retraitement. De vagues contentieux traînaient : il y aura une compensation mutuellement agréée. Ceci est un problème qui n'est pas lié au premier en droit ni en principe, mais qui peut trouver une solution dans le cadre général de ce qui vient d'être décidé.

- J'ai tout de suite annoncé ces choses pour vous permettre de resserrer vos questions. Je veux simplement remercier les autorités du Pakistan, M. le Président de la République notamment et Mme le Premier ministre pour la façon dont ils ont reçu la délégation française, les égards et la qualité des conversations qui nous ont permis d'aboutir à un certain nombre de résultats que vous apprécierez. Je tiens donc à exprimer ces remerciements. Et maintenant le champ est libre. A vous de parler.\

QUESTION.- (Au sujet du problème de l'Afghanistan).

- LE PRESIDENT.- Je vais répondre tout de suite et sans la moindre difficulté. La France a soutenu toutes les démarches qui devaient conduire à l'évacuation du territoire afghan par les armées étrangères. La France s'est exprimée à de multiples reprises pour exprimer son souhait de voir l'Afghanistan se décider lui-même par l'autodétermination de ses citoyens et donc par des élections libres afin d'aboutir à un système qui lui permettrait, je le répète, d'être souverain et non-aligné. La France s'est exprimée au sein du Conseil de Sécurité, indépendamment de ses déclarations à titre purement national. Il n'y a donc pas de mystère. Elle a soutenu dès le premier jour les efforts du secrétaire général des Nations unies, M. Perez De Cuellar qui connaissait particulièrement bien ce problème ayant eu à le traiter alors qu'il était secrétaire général adjoint, et qui a assumé sa responsabilité de façon remarquable en tant que secrétaire général. Nous continuons de soutenir ces efforts et je ne vois pas ce que je peux ajouter sauf si vous me posez des questions plus précises.

- QUESTION.- La France a annoncé la réouverture de son ambassade à Kaboul. Or le 22 février, l'ambassade est toujours déserte. Quel rôle la France va-t-elle tenir dans le processus d'apaisement que la Communauté européenne semble encore ignorer. Ne considère-t-elle pas que le cessez-le-feu ordonné par toutes les parties réunies est une première étape indispensable ?

- LE PRESIDENT.- La France n'a pas quitté l'Afghanistan, à aucun moment dans le sens diplomatique et politique du terme. Elle n'a pas rompu ses relations diplomatiques avec le pays représenté par le gouvernement qui se trouve à Kaboul. En ce sens, elle a agi comme la plupart des autres pays. Si elle a retiré son chargé d'affaires, c'est parce qu'il y avait danger au moment des bombardements. Les bombardements ont cessé, ce personnel doit rentrer. Je crois savoir qu'il n'y a donc pas de reconnaissance nouvelle, qu'il n'y a aucun fait politique nouveau. Je crois savoir que la France ne sera pas le seul pays à agir de cette façon.

- Cela doit être un peu compliqué. Mais il y a ceux qui voudraient que l'on se précipite dans les bras du gouvernement de M. Najibullah, il y a ceux qui voudraient que l'on n'ait aucun langage possible avec le gouvernement. Nous ne prenons pas parti nous avons une relation diplomatique avec l'Afghanistan, nous la maintenons.

- Il y a danger pour les personnes. Nous prenons nos précautions £ il y a moins de danger : on vient : cela n'engage en rien notre politique, et cela ne signifie aucunement un choix qui serait mal compris car notre choix, c'est des élections libres, l'auto-détermination, le contrôle des Nations unies et finalement un pays libre, souverain et non-aligné. Que voulez-vous que je vous dise d'autre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, au début vous avez fait une déclaration concernant cette centrale nucléaire, vous êtes un homme d'Etat d'expérience mais vous avez parlé d'une manière relativement vague. En fait, êtes-vous prêt à vous engager pour dire que nous allons recevoir ceux pour qui un de nos premiers ministres a donné sa vie ? Nous avons souffert de longues années,

des années de tyrannie ? Est-ce que nous allons avoir la centrale nucléaire et l'usine de retraitement ?

- LE PRESIDENT.- Vous êtes à ce point insatiables qu'on n'arrivera jamais au bout de cette conversation. Je ne sais pas où vous avez vu un texte vague dans ce qui a été remis à Mme le Premier ministre. La France s'engage à autoriser les industriels français - cette autorisation est indispensable pour tout ce qui touche au nucléaire en France, en association éventuellement avec un ou des partenaires étrangers - à présenter rapidement une offre technico-commerciale pour la vente d'une centrale nucléaire au Pakistan. Ce n'est pas au gouvernement de décider à la place des entreprises des conditions commerciales, financières qui vont se débattre, étant bien entendu que la décision politique est prise. Cette décision politique comporte une logique à savoir que le gouvernement français suivra de près les négociations technico-commerciales afin qu'elles aboutissent.

- QUESTION.- Je voudrais savoir, monsieur le Président, si la décision a été prise avant de quitter Paris ou bien est-ce que c'est la discussion avec les dirigeants pakistanais et en particulier avec Mme Bhutto qui a amené à aller dans ce sens ?

- LE PRESIDENT.- La discussion avec Mme Bhutto ne pouvait qu'être utile et son rôle a été éminent. Quant à savoir ce que j'en pensais avant, quand j'aurai écrit mes mémoires que je n'écrirai sans doute pas, vous le saurez.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous soutenez le consensus du peuple pakistanais selon lequel le Cachemire doit recevoir le droit à l'autodétermination...

- LE PRESIDENT.- Je ne soutiens aucune revendication du Pakistan pas plus que de l'Inde. Je suis prêt à soutenir les revendications des Cachemiris. Au demeurant, les autorités du Pakistan n'ont considéré à aucun moment qu'il s'agissait d'abord d'une affaire pakistanaise. Ils ont toujours considéré qu'il appartenait d'appliquer l'accord de Simla et les dispositions prises sur le plan international - pas simplement entre partenaires régionaux - pour que le peuple du Cachemire pût s'autodéterminer. Je crois que c'était un engagement accepté en 1949 et que c'était M. Nehru qui, du côté indien, avait pris cet engagement. De ce point de vue, et sur le plan international, sans que personne, et surtout pas la France ne veuille compliquer ou aggraver une situation qui n'est pas facile il y a une base juridique, qu'il me suffit de rappeler. Je ne suis pas venu ici pour attiser les feux, je souhaite au contraire que la France soit utile pour qu'autour de ce conflit qui connaît un rebondissement nouveau il y ait une recherche d'accords entre les différentes parties intéressées. Mais la base de tout règlement c'est une base de droit et cette base de droit a été fixée. Je n'ai rien inventé de nouveau, ce n'est pas mon rôle.

- Quant au problème propre aux droits des gens, problème évoqué souvent par la presse et en particulier par la presse pakistanaise, il importe que celles et ceux qui désireront s'informer sur ce qui se passe là-bas pour en juger correctement sans mettre personne en cause, et sans faire de procès a priori, se rendent sur place, qu'ils se rendent compte et qu'ils nous informent.\

QUESTION.- Tout à l'heure le Pakistanais parlait d'usine de retraitement et non pas de centrale nucléaire. Je voudrais vous demander si le Pakistan s'est engagé à respecter tous les différents contrôles internationaux dont vous avez parlé dans votre texte et si la décision du gouvernement indien de suspendre le contrat Airbus n'est pas déjà à votre avis une première réaction de mauvaise humeur à votre voyage ici, et à la perspective justement de vendre une centrale nucléaire ?

- LE PRESIDENT.- En général les réactions cela vient après mais pas avant. Si j'ai recours à ma connaissance de la langue française, c'est très difficile de réagir contre quelque chose qui n'a pas eu lieu. Non, je ne fais aucun lien entre les deux décisions, d'autant plus la non-communication à Airbus des éléments de l'accident survenu en Inde est un refus qui est déjà antérieur de plusieurs jours et, tel que je connais les Indiens avec lesquels nous entretenons de bonnes relations, je ne les vois pas s'immiscer dans les affaires de la France au point d'interdire à ses dirigeants de faire quelques voyages dans le monde et d'aller visiter les pays de leur choix. Jusqu'ici je n'ai reçu aucune demande d'autorisation d'aucun chef d'Etat étranger, pour savoir si je l'autorisais à se rendre ici ou là. Je pense que vous aimeriez peut-être rendre plus croustillante cette conférence

de presse mais je ne crois pas que votre intervention soit justifiée.\

QUESTION.- L'Inde avait dit que les Cachemiris ont le droit d'autodétermination mais maintenant ils nous menacent de faire la guerre et ils menacent les Cachemiris aussi, alors dans ce contexte je voudrais savoir quelles décisions la France va prendre et est-ce que la France portera ce sujet au niveau international, aux Nations unies ou non ?

- LE PRESIDENT.- Ce problème est déjà posé. J'ai déjà rappelé la garantie internationale sur les accords en question. Ne demandez pas à la France d'être un boute-feu, ce n'est pas son rôle. J'observe la prudence des gouvernements intéressés pour éviter précisément que ce conflit ne dégénère. Un conflit armé ne profite à personne. S'il s'agit de la défense du droit, la France sera présente dans les instances internationales et notamment au Conseil de sécurité quand il le faudra.\

QUESTION.- Monsieur le Président, dans vos premières remarques, vous avez dit que dans le problème de la compensation de l'usine de retraitement, il y aurait une compensation sur un accord mutuel. C'est une question que je pose à vous deux, est-ce que vous êtes plus proches d'un accord que vous ne l'étiez la dernière fois pour la dernière offre de compensation ?

- LE PRESIDENT.- Il reste un débat ouvert : moi je n'étais pas là pour discuter de ces choses jusqu'à la moindre virgule, je ne suis pas venu en négociateur d'accord commercial. Je suis saisi des problèmes politiques. Cela était devenu un problème politique entre le Pakistan et la France. Mais quant à la somme et surtout à la procédure de ce que devrait la France à la suite de ce contentieux, messieurs les ministres des affaires étrangères sont en plein dedans. L'accord est fait, il n'y aura pas de rebondissement de cette affaire au cours des mois qui vont suivre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, depuis des semaines les désordres se multiplient dans les Républiques musulmanes de l'Union soviétique. Est-ce que vous ne considérez pas tout simplement que ces Républiques musulmanes ne veulent plus du parti communiste russe tout simplement ?

- LE PRESIDENT.- Cela pourrait être ça. Cela pourrait être autre chose. Vous êtes, indépendamment de vos qualités d'écriture, vous êtes un très bon reporter, permettez-moi de vous donner un conseil, même si vous me privez quelque temps de votre présence, allez-y et vous aurez certainement l'obligeance de venir me faire part de vos impressions. Comme cela, au prochain qui me posera la question, je saurai ce qu'il faudra dire.\

QUESTION.- (journal de Karachi) Monsieur le Président, quel est le rôle que vous voyez pour la France en l'an 2000, étant donné les grands changements qui ont eu lieu autour de la France, vos relations avec vos grands voisins d'Europe, de même que les répercussions qu'auront ces changements sur le tiers monde ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez, j'ai coutume de dire à ceux qui me parlent de cela que tous ces changements en Europe sont heureux. Voilà des peuples qui reconquièrent leur liberté et qui exercent pleinement leur souveraineté. Et tout cela, à l'instigation du premier responsable soviétique. C'est donc un événement d'une très grande ampleur.

- Le rôle de la France, c'est un rôle millénaire. On me dit, qu'en sera-t-il avec une Allemagne unifiée, l'unification des deux Etats et Berlin ? Je réponds, si les Allemands le veulent, leur droit d'autodétermination leur est reconnu comme à tout autre peuple. Mais cette autodétermination - si elle doit aboutir à l'unification - entraînera des conséquences multiples - sécurité, alliances, frontières - que sais-je encore, qui nous intéressent directement. Donc j'ai toujours tenu à affirmer le droit de la France à prendre part à ces définitions. Alors elles sont simples. Les frontières, il faut les respecter. La sécurité, il faut en discuter. Les alliances, on verra cela avec le temps. Et les discussions auront lieu. Il existe un organisme que l'on appelle par ses initiales : CSCE : Coopération et Sécurité en Europe, qui réunit trente-cinq pays qui sont parfaitement majeurs et capables de définir les conditions de leur sécurité, d'autant plus qu'ils ont déjà pour tâche d'aboutir au désarmement.

- Non, la France je dirai qu'elle est habituée à ces choses, c'est un des pays qui comptent le plus d'habitants en Europe. Dès lors, les Allemands vont être plus nombreux, eh bien les Allemands seront plus nombreux. Si cela se fait, comme la plupart des commentateurs le prévoient, il y aura soixante quinze millions d'Allemands réunis. Et puis il y aura cinquante six, cinquante sept

soixante-quinze millions d'Allemands réunis. Et puis il y aura cinquante-six, cinquante-sept millions de Français. On connaît, on connaît. Depuis Bouvines, je crois que c'était en 1214, on a connu Charles Quint, en plus il avait l'Espagne. On a connu Bismarck, j'arrête là ! Je veux dire par là que la France n'est pas en peine. De plus, il y a ce phénomène très important qui s'est produit depuis le dernier conflit, l'Allemagne est un pays démocratique. Elle appartient à une communauté dans laquelle nous sommes et nous avons même des accords privilégiés avec elle. Donc je suis optimiste pour la France dans les années qui suivent.\

QUESTION.- Vous parlez de la démocratie, et il y a la démocratie dans tout le monde. Et notre Premier ministre a proposé d'avoir une organisation des pays démocratiques. Etant le Président d'un pays démocratique, est-ce que vous allez faire quelque chose dans cette voie ?

- LE PRESIDENT.- La traduction a dû être défailante à un moment...

- QUESTION.- Je répète, est-ce que vous m'entendez. Il dit que, étant le Président d'un pays démocratique, est-ce que vous soutenez la suggestion de notre Premier ministre d'avoir une organisation des pays démocratiques ?

- LE PRESIDENT.- Oui, enfin je suis disposé à tout dans ce domaine, nous n'avons pas parlé de créer une ligue ensemble, mais si on me propose des discussions entre Etats démocratiques, ce serait une excellente chose. D'ailleurs, je tiens à dire, répondant à des questions déjà posées, que nos relations avec l'Inde sont des relations tout à fait actives. D'ailleurs, nous avons instauré, j'ai pris moi-même la décision en 1982, une coopération nucléaire avec l'Inde. Je ne vois donc pas où serait le scandale d'en vendre une au Pakistan & s'il s'agit d'un problème de droit, voyez, on ne peut pas le trancher comme cela, et même sur un problème de fait, agir de façon égale à l'égard des uns et des autres, c'est tout à fait correct. Je vais revenir sur Kaboul qui vous passionne, et je pensais avec Francis Crémieux, comme moi-même : nous sommes contre toute ingérence étrangère, mais je pensais qu'il avait dû souffrir pendant une dizaine d'années...\

QUESTION.- Quelles sont les raisons qui ont amené la France de manière unilatérale à annuler un accord pour fournir au Pakistan une usine de retraitement, c'est simplement la pression américaine, et deuxièmement, l'accord que vous venez d'annoncer qui est d'avoir une coopération nucléaire avec le Pakistan, est-ce que ceci est une expression de la confiance française selon laquelle les intentions nucléaires du Pakistan sont à la fois pacifiques et légitimes ?

- LE PRESIDENT.- Si la demande du Pakistan était illégitime, nous n'y aurions pas répondu. Le problème, je le répète, est simple, la France a une industrie nucléaire avancée. De nombreux côtés dans le monde, ont fait appel à sa technologie, et on souhaite acheter des centrales nucléaires sous contrôle international, en tout cas, c'est la condition française permanente pour produire de l'électricité nucléaire. Nous avons donc vendu des centrales, je l'ai déjà dit, à un certain nombre de pays dont la Chine, la Corée du Sud, demain le Pakistan. Nous n'avons pas à choisir. Je pense qu'en 1990, l'évolution des techniques et la mise au point du droit international sont beaucoup plus affinés que ce n'était le cas il y a quinze ans. En tout cas, sous ma responsabilité, c'est ainsi & nous avons décidé, en effet, de faire confiance au Pakistan.\

Pour le problème qui a été précédemment débattu, c'est-à-dire sur le Cachemire, il y a un contrat qui fait la loi des parties, et nous n'en sommes pas partie, nous, Français. Ce que je sais, moi, des accords qui ont été à l'époque signés entre l'Inde et le Pakistan, c'est qu'il devrait y avoir une consultation des Cachemiris. C'est tout, cela s'arrête là. Il ne faut pas internationaliser, je ne le souhaite pas. C'est le sens du droit, mais c'est vous, messieurs, qui assez nombreux, m'avez demandé tout le long de ce voyage ce que la France entendait faire. La France n'entend pas se substituer aux parties. Nous souhaitons un règlement juridiquement solide et des accords entre les deux pays intéressés toujours préférables au conflit. Voilà, c'est tout ce que je puis dire la-dessus. La France n'est pas partie à ce débat.\